



IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

BASSIN VERSANT OR ET AFFLUENTS	Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)	
			Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)				
			Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)											
Atteinte du bon état écologique	pollution urbaine et industrielle		Travaux STEP préconisés par Contrat + schémas d'assainissement - traitement poussé N et P	5B12 - 5B13 -	Poursuivre les préconisations du contrat et des schémas - Gestion et traitement des nouveaux flux	5B15 - 5B26	141, 140, 138, 139, 136 + TR 11 a	26 STEP dont - raccordées à la cœreirède		oui	difficile	oui	non	Impact quantitatif + impacts non prévus sur les cours d'eau	Collectivités	l'assainissement est la priorité du contrat de l'étang de l'Or - Il faut intégrer l'arrivée de nouvelles populations	
	pollution urbaine et industrielle				Aménagement de zones tampons pour éviter le rejet direct des STEP aux cours d'eau et à l'étang		141, 140, 138, 139, 136 + TR 11 a			oui	oui	oui	oui		Collectivité		
	pollution urbaine et industrielle		Schéma directeur pluvial (démarré au 01/01/2006)	5E05 - 5E08	Réflexion en vue d'une gestion quantitative et qualitative du pluvial	5E01 + 00				oui	oui	oui	SO	OK	Collectivités	Intégrer les notions et les techniques d'économie d'eau (réutilisation pour les espaces verts ...)	
	pollution urbaine et industrielle		Assainissement non collectif (démarré au 01/01/2006)		Travaux réseaux pluvial et assainissement	5E09 - 5E10	141, 140, 138, 139, 136 + TR 11 a			oui	difficile	difficile	non	OK	Collectivités	Délai de réponse du milieu : Difficulté pour la lagune	
	pollution urbaine et industrielle				Sensibilisation et accompagnement PME PMI		141, 140, 138, 139, 136 + TR 11 a			oui	oui	oui	SO	OK	Collectivité - Professionnels et leurs représentants		
	pollution urbaine ponctuelle				Exporter une partie des rejets hors du BV												Le traitement N et P de toutes les STEP du BV n'est pas suffisant pour lutter contre les pB constatés => il faut exporter une partie des rejets
	pollution urbaine et industrielle				Connaissance / inventaire : regrouper et harmoniser les données existantes sur les apports et autorisations de déversement dans les réseaux collectifs (base de données unifiée) + mettre à niveau les autorisations	5A04 - 5A05 - 5A07 + 00	141, 140, 138, 139, 136 + TR 11 a			oui	oui	oui			Collectivité		
	Pollutions accidentelles				Etude de vulnérabilité (lagune) vis à vis des pollutions accidentelles et intégrer ce risque vis à vis de l'implantation de nouvelles entreprises et du transport	5A25 - 5A28	TR 11 a			oui	oui	oui					
	pollution urbaine et industrielle				Travaux d'assainissement non collectif dont cabanisation	5B31 - 5B32 - 2A21	141, 140, 138, 139, 136 + TR 15			oui	difficile	difficile	non	OK	Propriétaires	Délai de réponse du milieu : Difficulté pour la lagune	
	Préservation des ZH				Acquisition de connaissance sur la qualité des ZH en vue de leur préservation	3D19	TR 11 a			oui	oui	oui	oui		Collectivité		
	Artificialisation		PPRI		Restauration des zones naturelles d'expansion de crue		141, 140, 138, 139, 136	Tout le linéaire		oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole + propriétaires fonciers	Collectivités	Mise en place d'un plan de renaturation	
	Artificialisation				Remodelage du lit et des berges	3C14 - 3C17 - 3C16	141, 140, 138, 139, 137	Aval des ME		oui	difficile	difficile	non	usage agricole	Collectivité	Mise en place d'un plan de renaturation	
	Artificialisation				Lutte contre l'apport de déblais de chantier dans les lits des cours d'eau. Trouver et promouvoir des solutions d'élimination des déchets de chantier. Appliquer les textes existants en la matière.		141, 140, 138, 139, 137	lit majeur et lit mineur		oui	oui	oui	oui				
	Artificialisation				Assurer l'adéquation de l'urbanisation avec le fonctionnement des milieux aquatiques : protéger les zones remarquables en les intégrant dans les SCOT et PLU (NC)	2A07 - 2A08	BV			oui	oui	difficile	oui		Collectivité	Notamment sur les Zones humides	
	Artificialisation				Gestion de la ripisylve		141, 140, 138, 139, 136			oui	oui	difficile	non	OK	Collectivité	Mise en place d'un plan de renaturation - Maintien d'une strate arbustive sur les berges	
	Artificialisation				Maîtrise de l'urbanisation en rive des cours d'eau		141, 140, 138, 139, 137			oui	oui	difficile	non	OK	Collectivité Etat		
	Artificialisation				Gestion de la cabanisation	2A21	TR 11 a			oui	oui	difficile	oui	Utilisateurs des cabanes	Collectivité		
	Prélèvements - Gestion quantitative				Protocole de gestion concertée des ressources (plans de gestion , programmes d'actions)	1A10 - 3A11	6223 - 138 + 140 et 141 ?			oui	oui	difficile	oui		Collectivités		
Prélèvements - Gestion quantitative				Sécurisation de la ressource		6223 - 6113			oui	difficile	difficile	oui		Collectivités			
Prélèvements - Gestion quantitative				Sensibilisation grand public et scolaires aux économies d'eau	3A05 - 3A06	BV			oui	oui	oui	SO		Collectivités			







**TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU**

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN  
VERSANT OR ET AFFLUENTS

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	pollution urbaine ponctuelle	pollution urbaine diffuse	Pollutions diffuses d'origine agricole	Prélèvements	Artificialisation		Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
141	Le Salaison	Fort	non			X	X	X		X	pollution urbaine diffuse - Pollutions diffuses d'origine agricole - Artificialisation		DD	Démographie !!
140	La Cadoule	Fort	non			X	X	X		X	Idem		DD	Démographie !!
138	Le Bérange	Doute	non			X	X	X	X	X	Idem + prélèvements		DD	Démographie !!
139	Canal de Lansarques	Fort	non			X	X	X		X	Idem		DD	Démographie !!
137	Le Dardaillon	Fort	non			X	X	X		X	Idem		DD	Démographie !!
TR11a	Etang de l'Or	Fort	non			X	X	X		X	pollution urbaine diffuse - Pollutions diffuses d'origine agricole - Artificialisation		DD	Délais de réponse du milieu + Démographie

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	pollution urbaine diffuse	Pollutions diffuses d'origine agricole	Prélèvements	pollution urbaine ponctuelle			Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
6102	Alluvions anciennes entre Vidourle et Lez et littoral entre Montpellier et Sète					X				Pollutions agricoles		DD	
6206	Calcaires jurassiques pli oriental de Montpellier et extension sous couverture										bon état		
6223	Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castrie-Sommières					X	X				bon état		

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiés dans les annexes géographiques - version 2005 -ou dans l'état des lieux du district

(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activités majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7notamment )

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)